



# Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite

## Section des Côtes d'Armor

### *La Lettre d'information N°4 – Décembre 2023*

#### ÉDITORIAL



Chers Compagnons,

En ce soixantième anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite le 3 décembre 1963, je voudrais attirer votre attention sur la reconnaissance de la Nation pour les talents que chacun d'entre nous a déployés au cours de sa vie dans des domaines variés. Ainsi nous comptons parmi nous des gens aussi divers que des militaires, des représentants du monde social et de la santé, des magistrats, des entrepreneurs, des personnes s'étant investi dans le monde associatif et j'en oublie beaucoup. Qu'ils me pardonnent.

Mais notre association n'est pas seulement un club de médaillés. Elle a aussi la charge de relayer et propager des valeurs que notre pays oublie parfois comme la citoyenneté et le civisme notamment au profit de la jeunesse. Les émeutes de la fin juin et la dégradation de monuments de mémoire tels que le monument de la Butte Rouge à Ploëuc-l'Hermitage nous montrent l'urgence de restaurer ces valeurs.

A notre niveau, nous pouvons y contribuer en activant notre commission Civisme et Citoyenneté qui est désormais pilotée par le docteur Annie Le Coz, par ailleurs vice-présidente et déléguée du secteur de Saint-Brieuc et rédactrice en chef de notre lettre.

Dans cette commission, nous accueillons tous les compagnons qui acceptent de nous aider.

Par ailleurs, nous avions envisagé un voyage pour visiter nos Assemblées parlementaires à l'occasion du 60ème anniversaire mais nous avons dû y renoncer pour des questions de place à la cérémonie au Sénat. Nous essaierons de relancer ce voyage au printemps.

Nous avons lancé une enquête pour mieux nous connaître afin de fortifier nos liens de compagnonnage et vous proposer des thèmes de rencontre répondant au plus près de vos attentes.

Je ne veux pas terminer cet éditorial sans remercier notre premier vice-président et secrétaire général de section et aussi porte drapeau Alain Pavéc qui quittera, à sa demande, ses fonctions le 31 décembre. Je veux lui dire le plaisir que j'ai eu à travailler avec lui. Tu nous manqueras Alain. C'était un vrai confort pour un président de section de t'avoir à mes côtés car je savais que la maison était en de bonnes mains. Bon vent à l'ancien marin que tu es !

Amitiés à tous.

Philippe Delaporte

**Je m'implique auprès de ma section et fais un don avant le 31 décembre**  
*Je bénéficie ainsi d'une réduction d'impôt égale à 66% de son montant*

#### À VOS AGENDAS ...

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANMONM DES CÔTES D'ARMOR**  
EN PRÉSENCE DE PATRICK SANDEVOIR PRÉSIDENT NATIONAL



**SAMEDI 6 AVRIL 2024**  
**SAINT-BRIEUC**  
**Hôtel du département**  
**9, place du Gal De Gaulle**



## Le Comité de la section ANMONM des Côtes d'Armor

### Les membres du bureau

Philippe DELAPORTE Président  
Christian MARCHIONINI Webmestre

Alain PAVEC Secrétaire Général  
Sylvie RHIM Trésorière

### Les vice-présidents délégués

Gérard FALEZAN Vice-Président Délégué du secteur Lannion  
Annie LE COZ Vice-Présidente Déléguée du secteur Saint-Brieuc

Serge LEMASSON Vice-Président Délégué du secteur Dinan  
Alain PAVEC 1<sup>er</sup> Vice-Président Délégué du secteur Guingamp

### Les membres du comité

Jacqueline CARRÉE  
Jean-Paul DUBOIS  
Benjamin FOREST

Jeanne HAMON  
Gérard LE BIHAN  
Charles LE TERTRE

Emmanuel MÉGRET  
Patrick PERSON  
Renaud RHIM

## Nos dernières activités

### Réunion inter-sections du Grand-ouest à Brest

Le samedi 14 octobre 2023 les 7 sections du grand Ouest se sont réunies à Brest pour leur réunion annuelle après celle de 2022 à Saint-Brieuc. Notre section était bien représentée par 7 d'entre nous : Mmes Annie Le Coz, Vice Présidente-déléguée du secteur de St-Brieuc et rédactrice de la lettre, Sylvie Rhim, trésorière accompagnée de son mari Renaud membre du comité, Mrs Alain Pavec, 1er Vice Président et secrétaire général, Christian Marchionini, webmestre et concepteur de la lettre, Gérard Le Bihan, membre du comité et délégué de la Fondation Un Avenir Ensemble pour le 22 et Philippe Delaporte, président départemental.



Après l'accueil de M. Maël de Calan, président du Conseil départemental du Finistère, Michel Poignard, administrateur national et président de l'ANMONM 35 a organisé un tour de table afin que chacun se présente. Ensuite chaque président de section est intervenu sur un sujet. Nous étions chargés de la communication. Nous avons rappelé la nouvelle charte graphique et nous avons présenté les mugs « 60ème anniversaire » et la nouvelle nappe ONM / drap mortuaire. Ainsi ont été abordés des grands sujets tels que l'évolution des effectifs, les actions des sections, l'aménagement de ronds-points ONM, les partenariats avec le SNU, les JSP et plus généralement tout ce qui permet une meilleure visibilité de l'ordre. Enfin le point a été fait sur l'évolution du système informatique qui a vocation à être remplacé suite à une décision du Conseil national d'administration. Ces présentations ont été appréciées par les participants et pourraient faire l'objet de groupes de travail en distanciel qui seraient relayés dans les sections. L'édition 2024 devrait se tenir en octobre à Rennes.

### Célébrations de la Toussaint et du 11 novembre

La Toussaint a été l'occasion pour l'ANMONM 22 d'assister aux cérémonies officielles dans les deux principaux cimetières briochins, au cimetière Saint-Michel puis au cimetière de l'Ouest, pour rendre hommage aux morts des derniers conflits.

Le 11 novembre, nous étions nombreux pour représenter notre association à participer aux différentes commémorations qui se sont déroulées sur l'ensemble du département notamment à Lannion, Guingamp, Quintin, Dinan et bien sûr à St-Brieuc. Merci à tous !



Imaginez un public plus dense que jamais, regroupé autour du Préfet, des autorités civiles et militaires, du maire de St-Brieuc pour honorer les combattants en présence des parlementaires, de troupes du 3ème RIMA, des jeunes des cadets de la gendarmerie, de la Préparation Militaire Marine, de la Protection Civile et des classes de défense du collège Racine et de l'école Saint-Charles.

*De gauche à droite : Hervé Guibard, maire de St-Brieuc, le premier maître Paul Ravasse, le porte-drapeau et le président de l'ANMONM 22.*

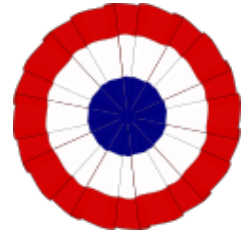


Son des trompettes, des hautbois et des cors, roulements de tambour, drapeaux tricolores flottant au vent, quelques rayons de soleil étaient là pour servir de décor majestueux à ce qui fut un très bel élan patriotique. Ce fut aussi l'occasion pour l'ANMONM22 de rencontrer le premier maître Paul Ravasse, officier marinier atomicien affecté sur le SNLE Le Triomphant que notre ANMONM 22 a eu l'occasion de présenter au maire de St-Brieuc.

## La Cocarde tricolore

Les couleurs de la cocarde tricolore, l'un des symboles de la République Française, sont aussi celles du drapeau National : le bleu en son centre, le blanc, puis le rouge à l'extérieur.

L'histoire de la cocarde telle que nous la connaissons aujourd'hui commence à la Révolution française et plus précisément le 12 juillet 1789. Le journaliste et jeune avocat de 29 ans, Camille Desmoulins, harangue les foules présentes au Palais Royal ce jour-là appelant « le peuple à s'armer ». Il propose en particulier que les volontaires prêts à prendre les armes puissent se reconnaître entre eux en choisissant comme signe d'identification une cocarde. Elle sera dans un premier temps de couleur verte, car c'est une feuille de marronnier qui a servi de premier modèle.



Après la prise de la Bastille, la garde nationale voulut avoir aussi sa cocarde. Celle-ci ne pouvait être blanche, couleur des Rois (le lis), donc celle de Louis XVI, et des monarchies. La cocarde blanche était aussi à cette époque celle de l'armée régulière. Le 17 juillet 1789, le général Gilbert de La Fayette, commandant de la garde nationale, fit adopter par le comité militaire de la commune de Paris la cocarde faite d'un ruban blanc liseré de bleu et de rouge, couleurs de la ville. Jusqu'en 1814, elles furent disposées dans l'ordre : bleu (au centre), rouge et blanc; à partir de 1830, dans l'ordre : bleu, blanc, rouge, qui n'a pas varié depuis.

Qui a le droit de la porter aujourd'hui ? En principe, aucun citoyen. Mais ne sont pas concernées par cette interdiction les hautes personnalités de la République, à savoir : Le Président de la République, les Membres du Gouvernement, les Membres du Parlement, le Président du Conseil constitutionnel, le vice-Président du Conseil d'État, le Président du Conseil économique, social et environnemental, les préfets dans leur département et les sous-préfets dans leur arrondissement.



L'article 50 du décret n°89-655 du 13 septembre 1989 régit en outre l'utilisation de cocardes aux couleurs nationales, sur les véhicules automobiles et les avions ou encore les vedettes maritimes aux seules autorités susnommées. Certains uniformes de prestige comportent toutefois un couvre-chef orné de la cocarde tricolore comme le bicorne du grand uniforme des élèves de l'école polytechnique.

L'uniforme de parade de Saint-Cyr comporte un couvre-chef orné de la cocarde tricolore, la tenue de tradition de la gendarmerie nationale a aussi un taconnet (couvre-chef) orné de la cocarde tricolore.



L'uniforme d'apparat de la Garde républicaine comporte un couvre-chef orné d'une cocarde tricolore. Citons encore les cavaliers du Cadre Noir de Saumur qui comporte plusieurs types de couvre-chef, tous ornés de la cocarde tricolore ou les Habits Verts des Immortels de l'Institut.

*CLT*



## Le coin lecture

### Sortir du silence

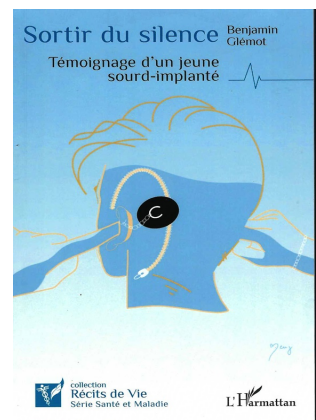
Sens propre ? Sens figuré ? Ce sont les deux que l'on découvre dans le témoignage de Benjamin Glémot, fils de notre compagnon de Lannion.

**Sortir du silence** : c'est réellement ce qui arrive le jour où il est implanté à ce très jeune enfant devenu sourd à la suite d'une méningite foudroyante. Sortir du silence c'est aussi le cri d'un jeune homme qui veut nous dire son ressenti. Nous découvrons au fil des pages les luttes de toute une famille, les angoisses, les espoirs, les renoncements, les petites victoires ...

De l'annonce du handicap en passant par le choix d'une thérapeutique, par les difficultés de l'inclusion scolaire, par la défiance rencontrée chez certains, par le choix d'un métier, à l'entrée dans le monde du travail..., que d'obstacles à surmonter ! On devine par petites touches successives l'impact du handicap sur chaque membre de la famille.

Voilà un ouvrage facile à lire qui retrace un beau parcours. C'est un court récit et pourtant c'est tout le monde du handicap qui nous est révélé. On peut retrouver ce témoignage poignant dans la collection Récits de vie aux éditions L'Harmattan.

*ALC*



## Un peu d'humour gaullien

Le Général De Gaulle visite la Bibliothèque Nationale où est exposé à cette occasion un brouillon de sa main très ratûré comme à l'ordinaire, à côté d'un manuscrit de Corneille sans ratûre ni surcharge. Réflexion du Général : « Tiens Corneille ne se relisait pas »



## Votre boutique ONM à Saint-Brieuc

### Savez-vous où trouver une médaille ou un insigne ONM ?

L'ANMONM possède sa propre boutique pour vous fournir votre médaille ou un ruban ou une rosette de l'ONM. D'autres articles ONM vous sont proposés : pin's correspondant à votre grade, barrettes porte-médailles, foulards et cravates ONM. Les articles courants sont disponibles en stock, le reste sur commande et disponible rapidement. Face à la monnaie de Paris, indiquée par la chancellerie quand on la questionne, les prix sont très compétitifs.

Vous pouvez contacter Madame Jeanne Hamon, en charge de la boutique, soit par téléphone au 02 96 61 02 62 ou soit par courriel: [jean.hamon@orange.fr](mailto:jean.hamon@orange.fr). Elle vous renseignera avec gentillesse et prendra votre commande si vous le désirez.



## Coin des cadeaux ! Noël approche !

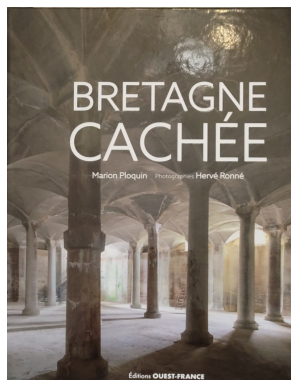


Pensez aux articles estampillés ONM pour faire plaisir à vos proches : cravates de soie, mugs, foulard de soie aux armes de l'ONM et plein d'autres objets.

Nous vous recommandons aussi 2 magnifiques livres pour combler ceux que vous aimez.

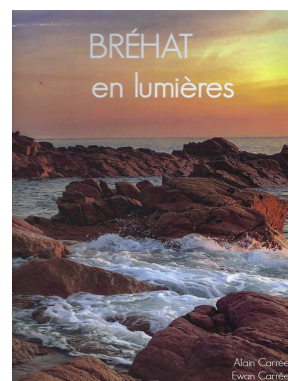


### BRETAGNE CACHÉE



Les auteurs Marion Ploquin et Hervé Ronnée nous dévoilent un florilège de photographies toutes aussi belles les unes que les autres, magnifiques clichés d'une Bretagne cachée, un ouvrage de très bonne qualité, des sites inattendus à découvrir, plusieurs d'entre eux souvent inconnus, même des Bretons !

Pour ceux qui sont nostalgiques de notre sortie de juin 2022 à Bréhat, ou pour ceux qui n'avaient pu être du voyage, retrouvez un ouvrage intéressant rempli d'anecdotes et de vues réalisées par des habitants de l'île. Chaque photographie est renforcée par une citation de poète, d'écrivain, d'amoureux de Bréhat. Vous pouvez vous procurer l'ouvrage de plus de 250 pages auprès de notre compagnon Jacqueline Carrée au 06 88 06 41 63 ou [carrée.jacqueline@wanadoo.fr](mailto:carrée.jacqueline@wanadoo.fr)



BRÉHAT en lumières

## Les Compagnons qui nous ont quitté

- Monsieur Lionel Le Borgne
- Monsieur Louis Rivoalen
- Monsieur Michel Le Picard

**Nous adressons aux familles nos plus sincères condoléances et nos pensées les accompagnent.**

## Agenda de la section

\***Célébration** des 60 ans de la création de l'Ordre : une cérémonie est prévue le 1<sup>er</sup> décembre au Sénat à Paris.

\***Assemblée générale** de notre section le **samedi 6 avril 2024** dans l'hémicycle du Conseil Départemental à Saint-Brieuc en présence de Patrick Sandevor président national.

Revue de l'ANMONM 22 à destination des membres de la section de l'Ordre National du Mérite des Côtes d'Armor

Directeur de la publication : Philippe DELAPORTE

Rédactrice en chef : Annie LE COZ - Conception : Christian MARCHIONINI

La revue de l'ANMONM 22 est éditée par la section ANMONM des Côtes d'Armor

5, rue Brizeux 22000 Saint-Brieuc

